

LA CROIX 19/03/22

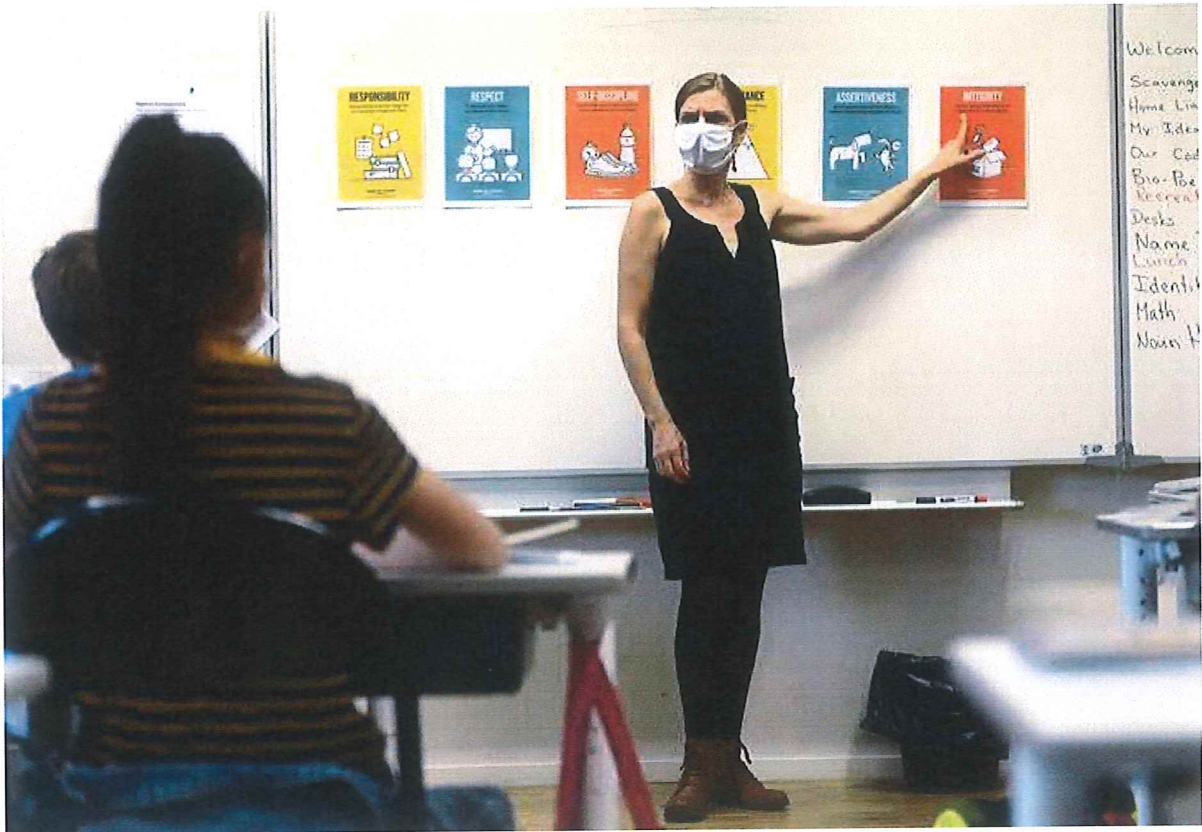
« On augmentera leur rémunération si... » : Emmanuel Macron veut payer les professeurs au mérite

Analyse

Présentant son programme, jeudi 17 mars, le président candidat a dit sa volonté d'étendre les missions des enseignants, qui, pour gagner plus, devront accepter notamment de remplacer leurs collègues absents. Le chef de l'État promet aussi plus d'autonomie pour les établissements, y compris en matière de recrutement.

- Denis Peiron,
- le 18/03/2022 à 13:15
-

Lecture en 3 min.



Abordant le thème de l'éducation lors de la présentation de son programme, jeudi 17 mars, Emmanuel Macron a proposé un « pacte » aux enseignants. Photo d'illustration. FREDERICK FLORIN/AFP

C'est du donnant-donnant. Abordant le thème de [l'éducation](#) lors de la présentation de son programme, jeudi 17 mars, [Emmanuel Macron](#) a proposé un « pacte » aux enseignants : mieux les rémunérer, à condition qu'ils assurent de nouvelles tâches, comme le remplacement systématique

des collègues absents ou un suivi plus individualisé des élèves incluant par exemple une aide aux devoirs.

« On augmentera leur rémunération s'ils sont prêts à aller vers ces nouvelles missions et s'ils sont prêts à changer leur organisation et leurs règles d'accompagnement », a affirmé le président de la République, candidat à sa succession.

« Le système est un peu hypocrite »

Emmanuel Macron veut surtout intégrer ces missions dans les obligations de service des futures recrues, embauchées sur la base d'un « nouveau contrat ». Une vraie rupture.

Il assume clairement le principe d'une rémunération au mérite. « Il y a des enseignants qui, pendant le Covid, se sont occupés de vos enfants. (...) Puis il y a des enseignants qui ont disparu. Ils sont tous payés aujourd'hui de la même manière, parce que le système est un peu hypocrite [et] se réfugie derrière un égalitarisme. »

Le chef de l'État veut en tout cas faire de l'éducation, avec la santé, l'un des deux chantiers phares d'un éventuel deuxième quinquennat. Avec la volonté d'associer à ce chantier le plus grand nombre, avec « une large concertation pour discuter de la meilleure manière d'atteindre des objectifs (...) en mettant toutes les parties prenantes autour de la table ». Une méthode qui n'est pas sans rappeler la conférence de consensus promise par Yannick Jadot, le candidat d'Europe Écologie-Les Verts, pour rendre l'école « désirable » et « réparer l'institution ».

D'avantage d'autonomie aux établissements

Emmanuel Macron entend aussi et surtout octroyer davantage d'autonomie aux établissements, en tournant le dos à l'approche verticale et jacobine privilégiée par son ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer. Il s'agit de s'inspirer du modèle esquissé par le chef de l'État lui-même il y a six mois pour redresser la situation catastrophique des écoles à Marseille.

Cette expérimentation, qui rencontre des résistances, doit offrir une vraie latitude en matière de recrutement, alors que le système d'affectation repose aujourd'hui essentiellement sur l'ancienneté. « Je veux que les directeurs aient la possibilité de récuser des profils et participent à la décision. Cela permettra de lutter contre l'absentéisme », a-t-il argumenté.

Ce surcroît d'autonomie irait de pair avec la promesse faite aux parents de « plus de transparence » dans la communication des résultats des évaluations nationales. De quoi mettre en évidence « les pratiques pédagogiques qui permettent d'avoir de meilleurs résultats ».

Mise en concurrence

« Cela revient à mettre en concurrence les établissements et à affirmer que la compétition résoudra tous les problèmes », déplore le secrétaire général du syndicat enseignant SE-Unsa, Stéphane Crochet. Pour lui, le projet éducatif d'Emmanuel Macron est basé « sur une méconnaissance des réalités du métier, du niveau de complexité et d'engagement qu'il requiert ».

« Il semble considérer que les enseignants ont beaucoup de temps disponible, alors qu'ils exercent déjà de nombreuses missions "invisibles" comme l'accompagnement des élèves ou les relations avec les parents, ajoute-t-il. Ils effectuent aussi, dans le second degré, beaucoup d'heures sup pour pallier la faiblesse des effectifs. »

« Les propositions d'Emmanuel Macron apparaissent pour certaines originales, percutantes, analyse de son côté l'ex-directeur général de l'enseignement scolaire Alain Boissinot. Il est aujourd'hui

essentiel de faire évoluer le métier de professeur. Il est pertinent d'accorder davantage d'autonomie aux établissements pour leur permettre de s'adapter à leur public. Mais pareils changements nécessitent un climat de confiance. »

Or, observe cet ancien recteur, les mesures préconisées par le président de la République sont vécues « *comme une agression* » par un corps enseignant « *fragilisé et perturbé* ». Pour Alain Boissinot, « *cela tient sans doute en partie au ton employé par le candidat, qui semble sévère et défiant vis-à-vis des professeurs* ».